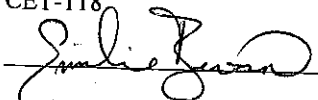


Déposé le : 24 mai 2011

No. : CET-118

Secrétaire :



Info nég

4 décembre 2009

2

Dans cette correspondance nous désirons faire le point sur les derniers développements sur la question des fonds de pension.

D'abord, trois commentaires importants :

- Nous vous rappelons que nous devons trouver une solution sur la question des fonds de pension pour favoriser une émergence de la compagnie. Dans le cas contraire, si nous ne trouvons pas de solution, nous sommes convaincu que la compagnie ne s'en sortira pas;
- La recherche de la meilleure solution dans les circonstances est un exercice très, très complexe. Cela implique plusieurs intervenants avec des points de vue différents, plusieurs provinces avec des lois différentes, plusieurs paliers de gouvernement et ministères gouvernementaux (fiscale, économique, juridique et travail).
- Comme vous le constaterez subséquemment, le processus utilisé pour parvenir à une solution est vraiment inhabituel et différent de celui que vous avez toujours connu dans le cadre de vos négociations antérieures. Mais celui-ci est nécessaire et le mieux adapté au besoin présent.

#### Les dernières rencontres

Le 26 novembre dernier le ministre Sam Hamad a convoqué toutes les parties impliquées pour faire le point sur la question des fonds de pension et aussi et surtout, pour donner des directives pour la suite des travaux.

Était présent à cette rencontre extraordinaire:

- Le ministre Sam Hamad et son équipe;
- La régie des rentes du Québec;
- La compagnie AbitibiBowater, Alain Grandmont, Pierre Laberge, Pierre Choquette;
- Le SCEP-FTQ, Renaud Gagné v.p. Québec, Gaetan Ménard secrétaire général national, René Roy, secrétaire général FTQ, Jean Belvile actuaire;
- La FTPF-CSN, Sylvain Parent président, Yves Gobeil coordonnateur, Claudette Carbonneau présidente CSN, Louis Degarie adjoint exécutif CSN, Nathalie Joncas actuaire.

Le message livré par le ministre Hamad lors de cette réunion est sans équivoque. La solution recherchée :

- Est pour les usines et les participants du Québec;
- Fait l'objet d'un consensus pour l'ensemble des acteurs;
- Est équitable pour tous les participants et tous auront un effort à faire, y compris les retraités; La réduction des droits accumulés est un passage obligé pour tout le monde;
- Est globale et n'isole aucune catégorie de participant;
- Permet de sortir le régime de retraite du bilan financier de la compagnie;

- Considère l'impact sur les autres entreprises du secteur;
- Respecte, à court terme, le cadre législatif actuel.

Le ministre Hamad met en place deux comités : Le comité directeur composé ainsi : Sam Hamad (ministre), Alain Grandmont (ACI), 2 représentants SCEP, Sylvain Parent (FTPF) et Claudette Carboneau (CSN).

Au sein de ce comité, le ministre Hamad, entre autre, s'assurera de préserver les intérêts des retraités.

Le comité technique composé ainsi : 1 actuaire de la régie des rentes, 1 actuaire de la compagnie, 1 actuaire du SCEP-FTQ, 1 actuaire de la FTPF-CSN.

L'échéancier fixé par le ministre pour les travaux des comités est très serré compte tenu du compte à rebours imposé par le processus de la LACC. Les travaux commencent maintenant et doivent se terminer avant la fin du mois de janvier et préférentiellement le plus rapidement possible en janvier.

Au moment d'écrire ces lignes, les membres du comité technique ont tenu deux réunions, soit le 1er et le 3 décembre. Deux autres réunions sont prévues le 8 et le 10 décembre.

Les membres du comité technique analysent de manière exploratoire plusieurs pistes de solution. Actuellement, après deux jours de travaux, les questions sont encore beaucoup plus nombreuses que les réponses. Pour cette raison, il est difficile à ce stade-ci de vous entretenir sur quelques éléments de contenu des travaux réalisés.

Par ailleurs, mercredi dernier le 2 décembre, les directions syndicales des syndicats FTPF-CSN se sont réunis à Québec avec la direction de la FTPF pour faire le point. Lors de cette réunion, il a été convenu de mettre sur pied un comité syndical aviseur pour suivre de plus près et en détails les travaux en cours sur le fond de pension.

Ce comité est composé deux représentants par syndicats FTPF-CSN, des conseillers syndicaux aux dossiers, de Sylvain Parent et Yves Gobeil de la FTPF. Une première réunion s'est tenue lundi le 7 décembre dernier avec l'actuaire de la CSN membre du comité technique.

Votre comité de négociation